

stol-info

ArcelorMittal : Point sur la situation

Suite à la réunion du 7 avril 2020 entre la délégation et la direction, l'OGBL tient à vous informer quant à la situation de l'entreprise :

Selon ArcelorMittal, les reprises se sont bien déroulées. L'**OGBL reste toujours méfiant** et a soulevé, au-delà de l'aspect sanitaire, qu'il fallait également **surveiller l'aspect sécurité**. D'autant plus que nous travaillons souvent en sous-effectif et avec une nouvelle organisation. Nous avons été informé que **Dommeldange** devrait reprendre le travail ce jeudi **9 avril 2020**. Les délégués OGBL surveillent la situation avec la plus grande attention et n'hésiteront pas à intervenir en cas de problèmes.

Chômage partiel

Après plusieurs demandes de l'OGBL, la direction a accepté de transmettre toutes les **informations demandées** à la délégation quant à la situation des salariés (sur poste, en télétravail, en chômage partiel, congé pour raisons familiales, maladies, etc.) et des différents codes de marquage. La direction a également indiqué qu'elle s'engageait à **informer chaque salarié avant de le placer en chômage partiel** via son supérieur hiérarchique (n+1). Ce dernier point a été demandé depuis de le début par l'OGBL.

La direction a confirmé ne pas changer sa position quant à l'**indemnité de chômage** fixée à **80% pour les salariés** et **90% pour les cadres**. L'OGBL n'arrêtera pas de dénoncer ArcelorMittal et le fait que le groupe soit prêt à compenser les pertes de certains, mais pas pour l'ensemble du personnel !

Primes et subsides

Sur demande de l'OGBL, la direction de l'entreprise a confirmé que le **Bonus (MBO)**, d'après **l'accord que l'OGBL a signé et obtenu seul**, serait appliqué et qu'il sera versé en **fin du mois d'avril**. Pour les cadres, le versement initialement prévu fin mars sera régularisé également. Les détails et les montants seront communiqués dès que possible par l'entreprise.

Après demande de l'OGBL, la direction a indiqué que les demandes de **subsides scolaires** pour les parents d'enfants qui font des études supérieures ont été traitées. Les virements seront faits sous peu.

stol-info

L'OGBL a fait part de son inquiétude concernant les **collègues en télétravail**. La situation inédite crée un grand nombre de problèmes, dont notamment une surcharge de travail à cause de l'absence de collègues et la combinaison de chômage partiel/télétravail. La direction a indiqué avoir donné des consignes en ce sens et avoir rappelé aux services les bonnes règles de fonctionnement et de respect des dispositions légales en matière de **temps de travail** et de séparation de **vie privée/vie professionnelle**.

L'OGBL a soulevé la **problématique des salariés intérimaires** qui sont confrontés à beaucoup d'incertitudes quant au renouvellement de leur contrat. Cette situation peut également avoir un impact négatif sur le travail des salariés ArcelorMittal. La direction a indiqué traiter le problème au cas par cas.

Vos délégués OGBL

Même pendant la crise,

l'OGBL reste à votre écoute!

 **2 65 43 777** |  **info@ogbl.lu**

 **OGBL**

2/2